

## DANSE DE SALON. Temps danse aura 20 ans en 2020

L'association de danses de salon Temps danse fêtera ses 20 ans le 28 mars. En attendant, l'agenda de la nouvelle saison est bien rempli.

Tout commencera par la reprise des cours, le lundi 16 septembre, à 19 h 25 pour les 2<sup>e</sup> année, puis à 20 h 50 pour les 3<sup>e</sup> année, au gymnase de l'école Lucie Aubrac. Et cela ne s'arrêtera plus, car il y a deux cours chaque soir, du lundi au vendredi, avec Sabrina Benais, professeur diplômée, affiliée à la Fédération française de danse. Sabrina enseigne aux passionnés les danses en couple : valse, tango, paso-doble, cha cha, fox-trot, boléro, rumba, salsa, rock... Et les danses en ligne : bossa-nova, madison, mambo, disco, charleston, twist, kuduro...

### Des stages dès octobre

Puis en octobre, « pour approfondir la pratique de danses spécifiques, » viendra le début des stages, gratuits pour les adhérents, payants sinon <sup>(1)</sup>. « Et il y en aura pour tous les goûts », annonce le président de l'association, Jacky Cougnaud.

Les 15 et 17 octobre vien-



Temps danse, l'association pour les fans de danses de salon, va fêter ses 20 ans en 2020.

dra le temps de la bachata, un rythme dansant venu de République dominicaine ; mélange de boléro, de cha-cha-cha et de tango : « C'est une danse populaire aujourd'hui, qui prend bien. »

Les 17 et 19 décembre, place à la kizomba, popularisée dans les années 1990 par le chanteur Eduardo Paim.

Les 11 et 13 février 2020, la salsa. Les 7 et 9 avril : les danses en ligne.

Et enfin les 9 et 11 juin : le rock'n'roll.

### Grande soirée pour les 20 ans

Ces stages seront entrecou-

pés de soirées dansantes, « qui ont toujours un grand succès. » La première se déroulera le 21 décembre à Bois-de-Céné. Une soirée qui commencera par l'assemblée générale annuelle.

Puis viendra le temps du réveillon de fin d'année, le 31 décembre à La Barre-de-Monts.

Et, pour les 20 ans de Temps danse, le 28 mars 2020, « une grande soirée salle Louis-Claude Roux avec l'orchestre Aurélie Gusto. » Un anniversaire qui sera fêté une seconde fois à Soullans, lors d'une soirée de fin de saison avec buffet.

Et ce n'est pas tout : pour cet anniversaire, les 50 premiers inscrits pourront partir pour un

long week-end de danse au Club Azureva de Ronce-les-Bains (La Tremblade, en Charente-maritime) les 8, 9 et 10 mai (tarif : 225 €).

A noter que Temps danse sera présent ce samedi 7 septembre au forum des associations du Centre Leclerc de Challans, et sur la Foire des Minées.

*(1) Stages de deux jours : 10 € pour un non-adhérent (ou 40 € pour les 5 stages). La cotisation annuelle est sinon de 145 €.*

■ Renseignements :  
06 19 22 51 74 et sur le site  
[tempsdanse-challans.fr/](http://tempsdanse-challans.fr/)